Berne, octobre 2015

Information sur l'évolution de la structure tarifaire ST Reha, version 0.3

Madame, Monsieur,

En tant que mandant du projet ST Reha, SwissDRG SA a chargé la direction du projet, avec la Commission des Tarifs Médicaux (CTM) et H+ Les Hôpitaux de Suisse, en tant que mandataires, d'élaborer la version 0.3 de ST Reha (la structure tarifaire uniformisée au niveau national pour les prestations de la réadaptation stationnaire). Le partenaire scientifique du projet est la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW). Ces derniers mois, cette dernière a analysé les données de l'année 2014 de 18 hôpitaux de référence, ce qui lui permet de faire évoluer la précédente version 0.2 vers la version 0.3.

C'est avec plaisir que nous vous informons désormais de la suite de l'avancement du projet, et que nous vous communiquons ci-après les grandes étapes du calendrier de la version 0.3 de ST Reha.

- **Octobre 2015:** publication des directives pour le relevé des données à partir du 01/01/2016.
- **28 octobre 2015:** réunion «sounding board» pour écouter les hôpitaux de référence.
- **5 novembre 2015:** séance du comité de pilotage du projet ST Reha, avec présentation et discussion des analyses de la ZHAW sur la version 0.3.
- **2 décembre 2015:** présentation du système de la version 0.3 par SwissDRG SA, dans le cadre d'un événement s'adressant désormais aux partenaires de SwissDRG SA; ce sera aussi l'occasion d'étudier les modifications de la version 0.2 et de traiter les questions du Conseil d'administration de SwissDRG SA.
- **Fin décembre 2015:** dépôt à SwissDRG SA des prises de position de ses partenaires sur la version 0.3.
- **D'ici mars 2016:** SwissDRG SA fait la synthèse des prises de position de ses partenaires et en extrait les points essentiels pour les travaux de développement; au niveau technique, pour les analyses des données saisies, SwissDRG SA est soutenue par les mandataires.
- **Mars 2016:** discussion du Conseil d'administration de SwissDRG SA sur la version 0.3 de ST Reha.

Nous prions instamment les parties prenantes concernées de transmettre leur feed-back sur la version 0.3 à l'organisation partenaire de SwissDRG SA dont ils dépendent, et non directement à SwissDRG SA.

- Organisations prestataires: H+ Les Hôpitaux Suisses
- Assurances: santésuisse
- Assurance maladie; assurance militaire et invalidité: CTM

- Les cantons: Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)
- Médecins et leurs sociétés de discipline médicale: FMH

Organisation du projet

D'un commun accord, le mandant et les mandataires ont convenu de ne pas renouveler le mandat expirant fin 2015. A compter du 01/01/2016, les travaux des futures versions et la première version seront gérés par SwissDRG SA.

SwissDRG SA poursuivra la coopération avec la ZHAW comme partenaire scientifique. Le relevé et l'analyse des données de la version 0.1 peuvent donc être poursuivis sans heurts, de la même façon. Au sein de SwissDRG SA, une organisation analogue aux systèmes tarifaires existants dans les domaines du traitement somatique aigu (SwissDRG) et de la psychiatrie stationnaire (TARPSY) est mise en place. Ainsi, les principales étapes du processus d'approbation par le Conseil fédéral peuvent être centralisées pour la version 1.0. Du point de vue opérationnel, une équipe de projet poursuit les travaux de ST Reha. Un Comité de conseil est constitué pour le travail stratégique, comme pour TARPSY. Tous les partenaires de SwissDRG SA (Conférence des directeurs de la santé, H+ Les Hôpitaux de Suisse, santésuisse, la FMH, la Commission des Tarifs Médicaux) ont la possibilité d'y siéger et d'avoir une influence sur le projet.

Procédure pour les nouveaux hôpitaux de référence

Les hôpitaux souhaitant participer au projet ST Reha comme nouveaux hôpitaux de référence sont priés de mettre en place les conditions nécessaires, de façon à enregistrer les données conformément aux directives sur le relevé des données 2015 et à les mettre à la disposition de la ZHAW d'ici fin avril 2016. Les hôpitaux qui n'envisagent qu'à partir de 2016 la possibilité de se conformer à l'obligation de relevé des données, mettent en place les conditions nécessaires, conformément aux directives sur le relevé des données 2016.

Nous prions les hôpitaux qui souhaitent fournir les données spécifiées ci-dessus de demander à la direction du projet un contrat de livraison de données. Vous trouverez tous les documents et directives nécessaires sur le site Web de SwissDRG SA, rubrique Réadaptation.

http://www.swissdrg.org/fr/07_rehabilitation/rehabilitation.asp?navid=37&fileSsi=/de/07_rehabilitation/rehabilitation.asp

Pour toute question, veuillez vous adresser à la direction du projet:

Jusqu'en décembre 2015: Markus Tschanz, H+ Les Hôpitaux de Suisse, tél 031 335 11 24, markus.tschanz@hplus.ch

A partir de janvier 2016: Christoph Thommen, SwissDRG SA, tél 031 310 05 50, reha@swissdrg.org